© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Parions sport

Par Profil supprimé Postée le 14/04/2023 12:33

> bonjour , je me renseigne pour mon mari , il est accro au jeux d'argent la situation deviens de plus en plus grave esque il y a des moyen de sen sortir et comment je pourrai l'aider

---

Mise en ligne le 18/04/2023

Bonjour,

En raison d'un nombre important de sollicitations, notre délai de réponse est quelque peu allongé. Nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser.

Il existe des moyens bien sûr d'aider un joueur en difficulté à sortir de cette « impasse ». Si votre mari le souhaite, il pourrait rencontrer des professionnels de l'addictologie en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et ainsi bénéficier d'une prise en charge adaptée à ses difficultés. Ces mêmes centres accompagnent également les personnes de l'entourage. Ce sont des lieux où vous-même pourriez trouver conseils et soutien.

L'aide proposée en CSAPA est globale, assurée par des équipes pluridisciplinaires (médecins, psy, travailleurs sociaux), ce qui permet une prise en compte complète des difficultés. Vous trouverez en bas de message les coordonnées des CSAPA de votre ville. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et non payantes. Nous vous encourageons à les contacter pour obtenir un premier rendez-vous, la deuxième structure indiquée est encore plus spécialisée dans cette thématique (ANPAA80).

Un autre versant de l'aide existant pour les joueurs concerne des mesures d'auto-exclusion ou d'interdiction volontaire de jeux. Cela revient pour le joueur à s'empêcher, de manière partielle ou totale, d'accéder aux sites de jeux en ligne. Nous vous joignons deux articles présentant et expliquant les modalités de ces démarches.

Si votre mari ou vous-même avez besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat individuel de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

Association le Mail-Centre de soins en addictologie

18 rue Beauregard
CS 40415
80004 AMIENS

Tél : 03 60 12 26 27
Site web : www.assoc-lemail.net
Accueil du public : Lundi: 8h-12h et 14h-19h ; Mardi: 17h-19h ; Mercredi et jeudi: 8h-12h et 14h-19h ; Vendredi: 8h-12h et 14h-19h.
Service mobile : Unité mobile : Permanence tous les jeudis soir sur Amiens. Le Bus aménagé va vers les usagers du département, il se déplace à la demande au 06 84 92 96 50 Le Bus fait "office" de Permanence délocalisée
Substitution : Distribution : Du lundi au jeudi de 8h à 10h20 et lundi 16h-18h45 ; Mardi 17h-18h45 ; du mercredi au vendredi 16h-18h45
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Voir la fiche détaillée

CSAPA Association Addictions France de la Somme

29, rue Lamarck
80000 AMIENS

Tél : 03 22 22 57 22
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30 . Rendez-vous possibles le jeudi jusque 20h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Les auto-exclusions"
- "L'interdiction volontaire de jeux"

Autres liens :

- Que faire pour l'aider ?